



EAU et BIO

Edition 2015, réalisée en lien avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, par l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Ile de France porté par le GAB Île-de-France.



L'agriculture et l'eau en Île-de-France

Une situation d'urgence

La France est tenue par la Directive cadre européenne sur l'eau, de restituer un bon niveau de qualité des eaux sur son territoire

Malgré une échéance fixée initialement à 2015, l'objectif est loin d'être atteint sur l'Île-de-France qui fait partie des régions les plus concernées:

65% des rivières et 70% des masses d'eaux souterraines franciliennes sont déclassées par la présence de polluants. Parmi les activités humaines impactant la qualité de l'eau, **l'agriculture à sa part de responsabilité : 66% de la pollution par nitrates lui est due.** (Source : AESN)

Plus de **50%** des terres agricoles sont situées sur ces aires d'alimentation de captages.

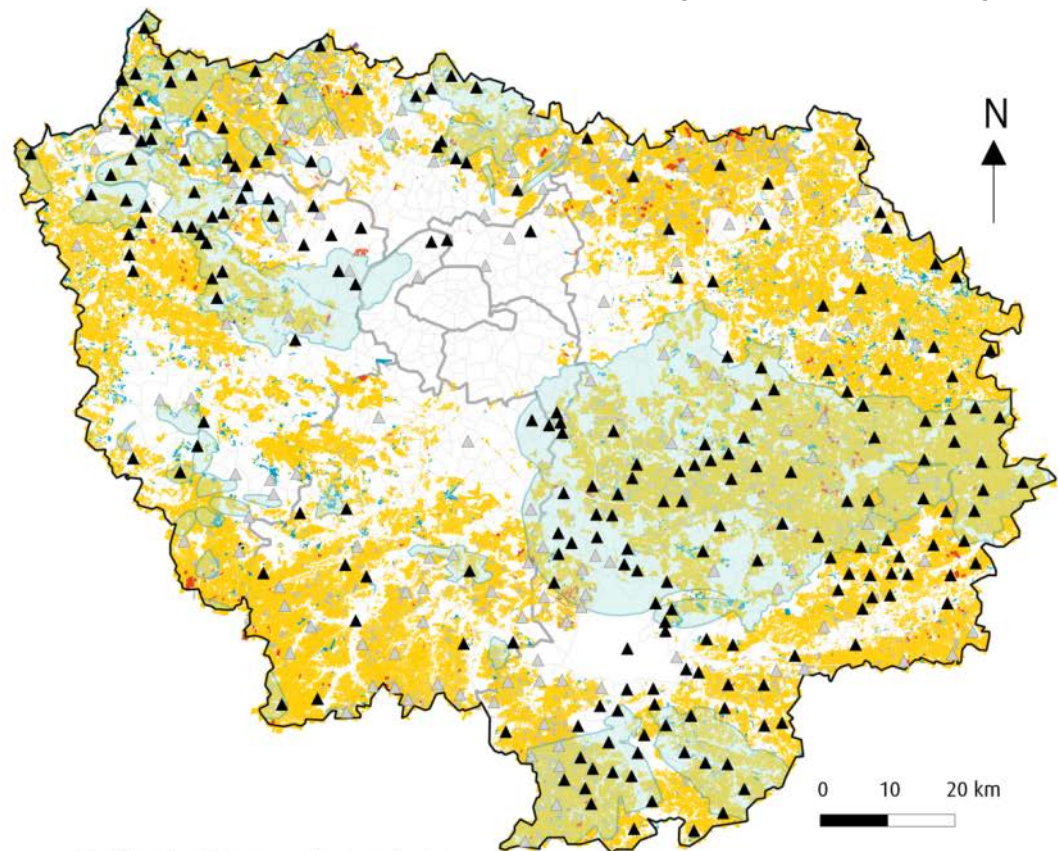
MIEUX COMPRENDRE...

Qu'est-ce qu'une Aire d'Alimentation de Captage ?

« C'est l'ensemble des surfaces contribuant à l'alimentation du captage ou, autrement dit, l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement ».

(Source: LEMA, n°2006-1772, article 21)



Carte de répartition des parcelles agricoles sur la région Île-de-France, des aires d'alimentation de captage et points de captage



Catégorie des parcelles agricoles selon leurs cultures majoritaires

-  Aucune informations
-  Grandes Cultures
-  Prairies et surfaces fourragères
-  Arboriculture et petits cultures
-  Autres Cultures
-  Légumes et fleurs

Captages

-  Captages prioritaires
-  Autres captages

Autres

-  Aires d'Alimentation de Captages
-  Départements
-  Région

0 10 20 km

Source : RPG 2012, AESN
Auteur : GAB, mai 2015

La prévention comme solution à la pollution agricole

Actions mises en œuvres pour améliorer les pratiques agricoles et limiter les risques de pollutions diffuses :

- Depuis 2008 : une convention lie le GAB et l'Agence de l'eau Seine-Normandie sur des territoires ciblés d'actions prioritaires.
- En 2012 : le GAB et SUEZ environnement Eau France signent une convention pour renforcer les actions sur l'aire d'alimentation des captages de Flins-Aubergenville (78)

Les acteurs de terrain dont le GAB Île-de-France, en lien avec les collectivités et maîtres d'ouvrages eau potable, sensibilisent et accompagnent les agriculteurs conventionnels vers une agriculture biologique plus respectueuse de la ressource. Des aides financières de l'Etat, des collectivités, de l'Agence de l'eau viennent soutenir les efforts de conversion et maintien.

Carte des territoires à enjeux eau où sont menées des actions de sensibilisation du GAB

MIEUX COMPRENDRE...

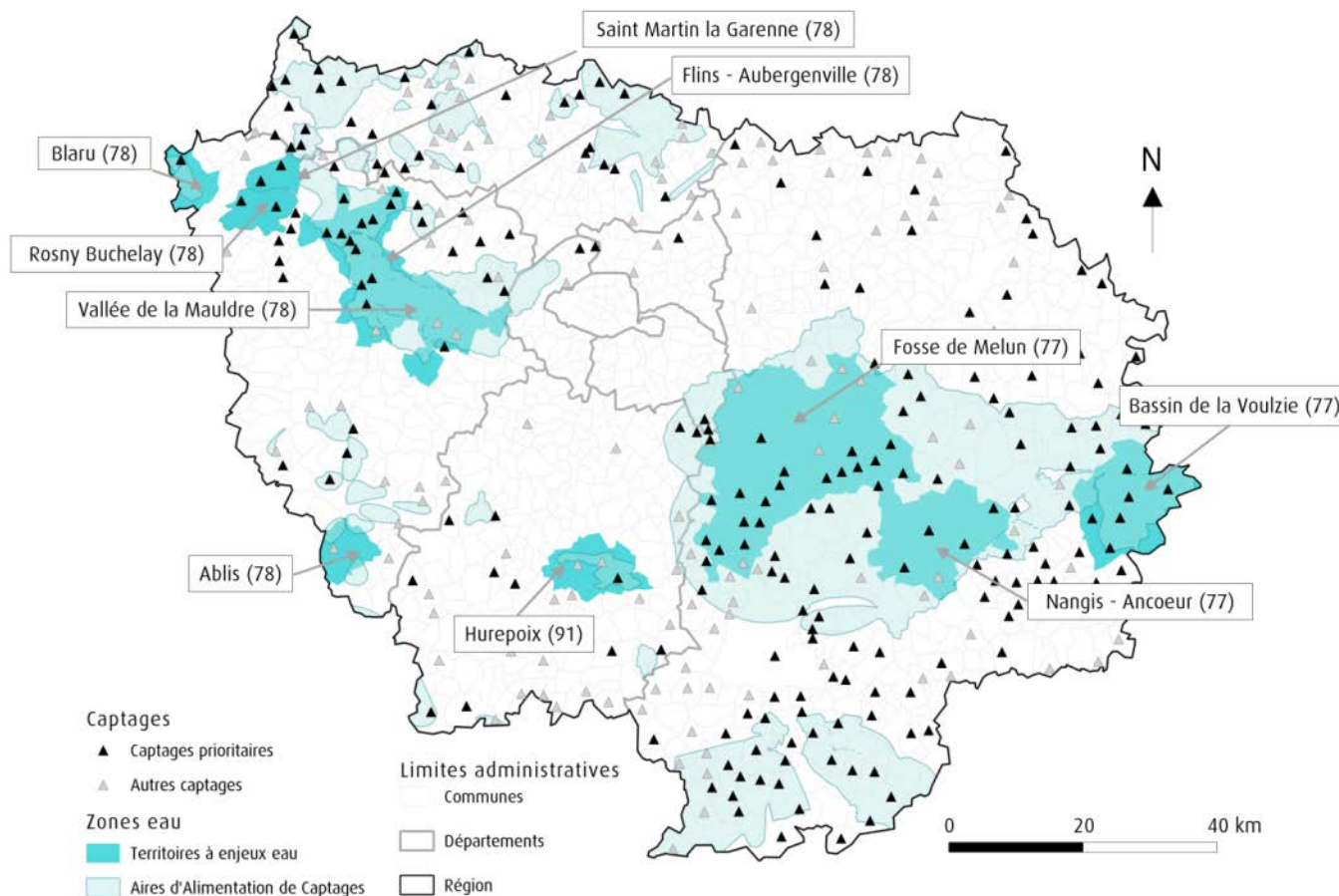
Le classement des captages

« Le SDAGE Seine-Normandie classe les captages du bassin en 4 catégories selon les niveaux et l'évolution des concentrations de la ressource en nitrates, pesticides et autres substances », regroupés sur la carte en captages prioritaires et autres captages.

(Source : Direction Générale de l'Environnement)

La délimitation des AAC se fait par des études hydrogéologiques. D'autres AAC sont en cours de délimitation. Précisons que notre travail d'analyse tout au long de ce focus s'est fait par rapport aux 503 communes situées sur les AAC déjà délimitées en date d'avril 2015.

(Source : Agence de l'Eau Seine Normandie)



Source : GAB, AESN - Auteur : GAB, mai 2015

L'agriculture biologique préserve l'eau

L'agriculture biologique, parce qu'elle n'utilise pas de pesticide et d'engrais chimique de synthèse, est une solution efficace, crédible et économe pour préserver la qualité de l'eau.

L'eau qui alimente les nappes a une concentration nitrique moyenne de l'ordre de 30 mg/L en agriculture biologique, quand il n'est pas rare d'enregistrer des teneurs de plus de 100 mg/l sous les rotations courtes de l'agriculture conventionnelle. (Source : CNRS)

81%

des surfaces en AB sont situées soit sur AAC soit sur une commune sur laquelle il y a un captage prioritaire.

Carte de répartition des exploitations engagées en AB sur la région Île-de-France, des aires d'alimentation de captage et des points de captage

Exploitations biologiques par type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes cultures
- Legumes de plein champ
- Maraichage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- Plantes à parfum aromatiques et médicinales

Captages

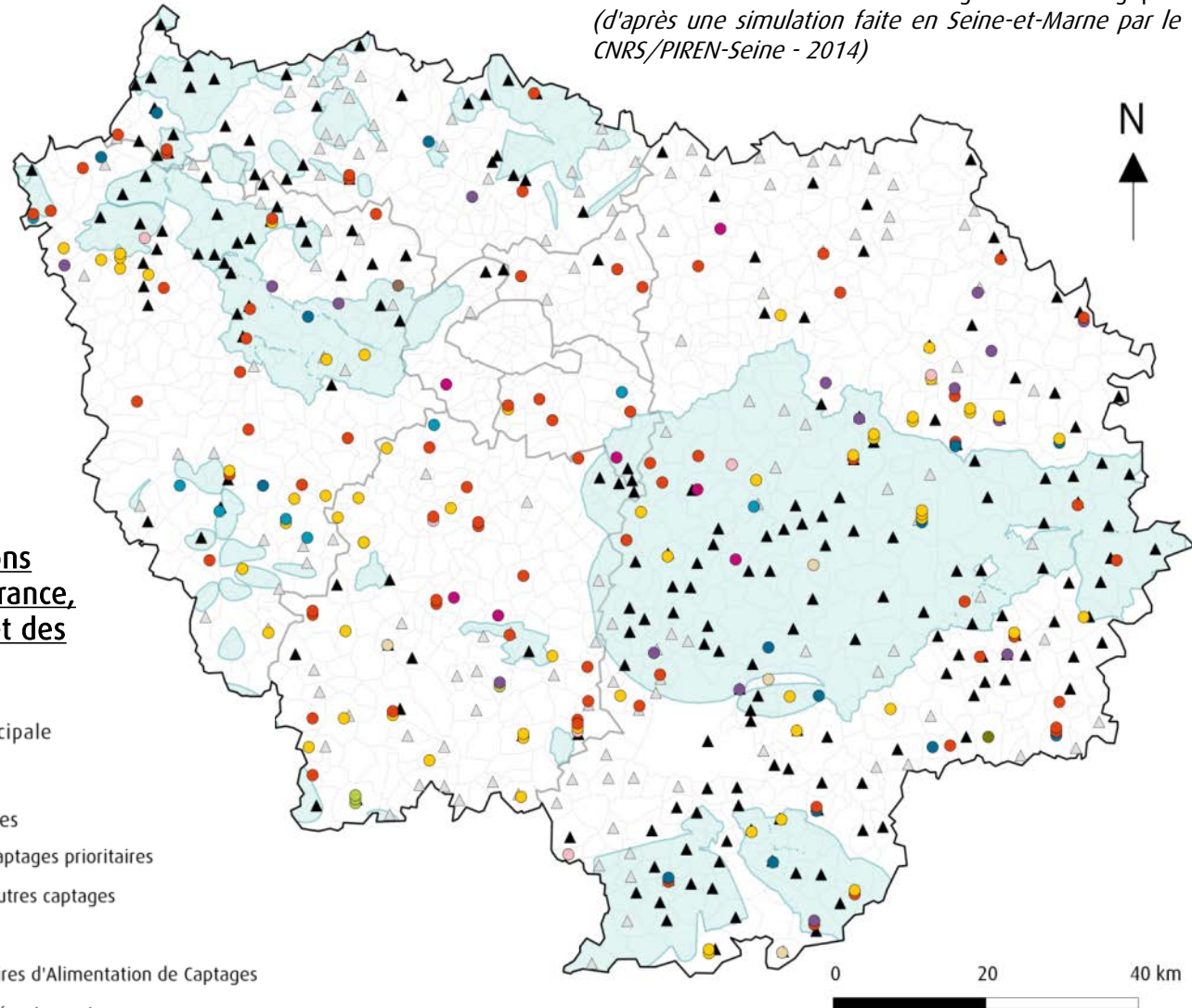
- ▲ Captages prioritaires
- ▲ Autres captages

Autres

- Aires d'Alimentation de Captages
- Départements
- Région

-45%

C'est la diminution de la concentration en nitrate qui serait enregistrée en aval d'un bassin versant si toutes les surfaces étaient converties à l'agriculture biologique. (d'après une simulation faite en Seine-et-Marne par le CNRS/PIREN-Seine - 2014)



Source : GAB, AESN - Auteur : GAB, mai 2015

Un travail de terrain qui porte ses fruits

Evolution de l'Agriculture biologique sur les AAC depuis 2012

Source : Observatoire de l'Agriculture Biologique – GAB Île-de-France



+158%

de surfaces en cours de conversion sur les AAC entre fin 2012 et fin 2014.

+30%

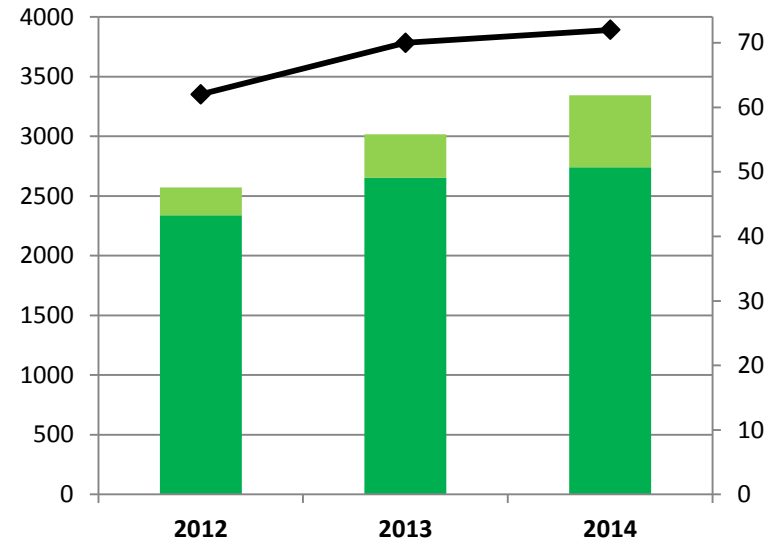
des surfaces en conversion et certifiées bio sur les AAC entre fin 2012 et fin 2014

Une dynamique d'évolution accrue en 2015

Entre janvier et mai 2015, les surfaces en Agriculture Biologique ont augmenté de près de 750 ha. A noter, que près de **40%** de ces nouvelles surfaces sont situées sur des aires d'alimentation de captages.

99,5% des surfaces en AB sont situées soit sur AAC soit sur une commune sur laquelle il y a un captage prioritaire.

Surface (en hectare) Nombre d'exploitation



■ Surface en conversion sur les AAC
■ Surface bio sur les AAC
◆ Nombre d'exploitations engagées en en bio sur les AAC

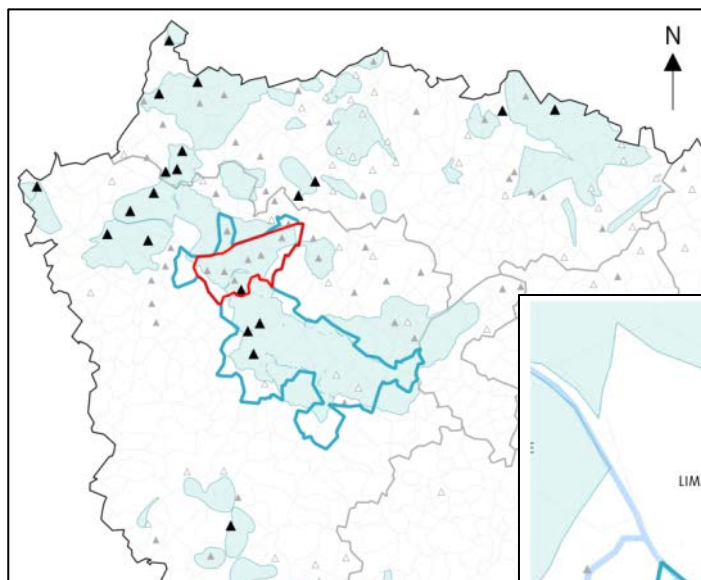
Tableau de répartition des exploitations et de leurs surfaces sur les AAC délimitées en Région Île-de-France

	Nombre d'exploitations sur les AAC	Part	Surface bio sur les AAC	Part	Surface en conversion sur les AAC	Part	Surface bio et en Conversion sur les AAC	Part
2012	62	33,3%	2338	34,3%	234	15,6%	2572	30,9%
2013	70	35,7%	2653	35,5%	364	25,8%	3017	33,9%
2014	72	36,0%	2741	34,6%	603	39,5%	3344	35,4%

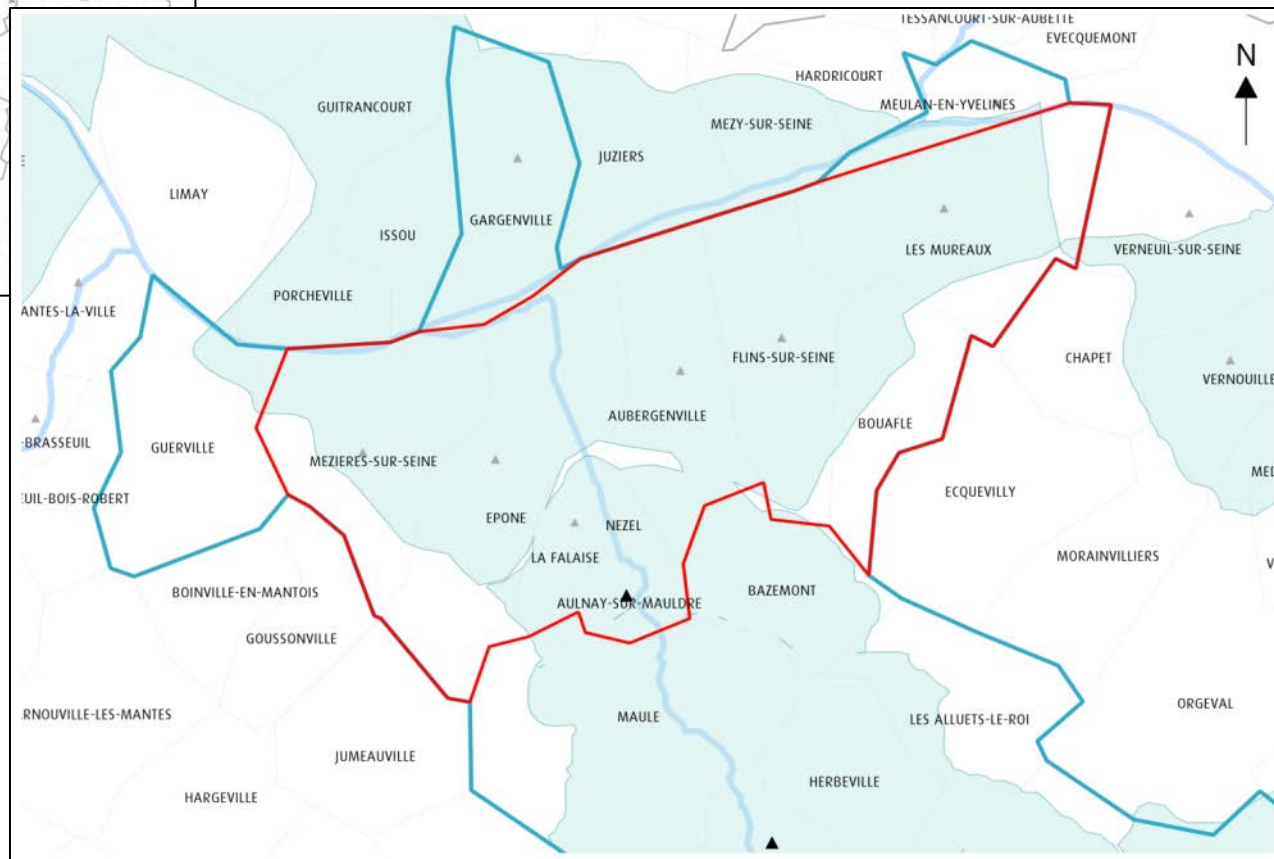
Les parts du nombre d'exploitations et des surfaces bio et en conversion sont calculés par rapport au nombre d'exploitation bio et aux surfaces bio et en conversion total.

Une convention 2012-2017, encadrant les actions en faveur de l'Agriculture Biologique, a été signée entre le Groupement des Agriculteurs Biologiques et SUEZ environnement Eau France, avec l'objectif de développer l'agriculture biologique sur la zone d'action prioritaire de l'aire d'alimentation des captages de Flins - Aubergenville.

1470 ha Zone prioritaire d'action de l'aire d'alimentation des captages de Flins-Aubergenville



- Zone prioritaire
- Captages
 - ▲ Captages prioritaires
 - △ Autres captages
- Zones eau
 - Territoire à enjeu eau
 - Aires d'Alimentation de Captages
- Autres
 - Communes
 - Départements
 - Région
 - La Seine



Les actions menées au sein du territoire de Flins - Aubergenville depuis le début du contrat (fin 2012) avec SUEZ environnement Eau France.



TOUS les agriculteurs du territoire sont tenus informés régulièrement, par mail ou courrier, des accompagnements disponibles et des actualités sur l'Agriculture Biologique (*aides financières, réglementations, formations et rencontres, etc.*)

5 rencontres et formations pour les agriculteurs conventionnels

3 rendez-vous individuels pour des installations/conversions

4 journées d'échanges et de formations pour les agriculteurs biologiques et les professionnels de l'Agriculture Biologique

Ce focus eau fait partie intégrante d'un travail plus complet de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, action soutenue par le Plan Bio Etat-Région, en lien avec l'Agence Bio, Observatoire National de l'AB. Chaque année, retrouvez les publications de l'Observatoire du GAB Île-de-France selon le calendrier suivant :

- **Fin février** : publication des chiffres clés de l'AB en Île-de-France
- **Début juin** : publication d'un focus sur l'Agriculture biologique issu de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique
- **Début septembre** : publication de l'édition complète de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Île-de-France

Plus d'informations, www.bioiledefrance.fr

Vous êtes une collectivité, un gestionnaire de l'eau, vous souhaitez agir sur la qualité de l'eau de votre territoire, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions, demandes de renseignement ou pour discuter de vos projets.

Les contacts au sein du GAB

Bénédicte REBEYROTTE
Responsable du Pôle TICE
(Territoires Installation Conversion Enseignement)
Lignes directes :
01 84 83 01 86 / 06 37 93 83 40

Pierre-Nicolas GRISEL
Animateur régional
Eau et Conversion Bio
Lignes directes :
01 84 83 01 81 ou 06 73 47 74 37

Etudes, conception et mise en page : GAB Île-de-France (Myriam Rafráf, Angélique Piteau, Bénédicte Rebeyrotte, Pierre-Nicolas Grisel)

Crédit Photos : Equipe GAB IdF

Conditions de reproduction :

La reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention de la source « GAB IdF, Observatoire de l'Agriculture Biologique en Île-de-France, chiffres 2015 ».



Groupement des Agriculteurs Biologiques en Ile de de France
7 bis rue Riquet 75019 PARIS
Contact : 01 60 24 71 84

